

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE
COMITE DE PILOTAGE
DE L'EUR ODYSSEE DU JEUDI 19 MARS 2026
Adopté en COSP du 18/06/2026
Adopté en COPIL du 30/06/2026

Séance tenue en présentiel

Etaient invité.e.s :

❖ **POUR LE COSP**

MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A : Julien ANDRIEU, Fanny VERKAMPT, Arnaud BARTOLOMEI, Christian RINAUDO / **Collège B :** Auréade HENRY, Quentin MEGRET / **Collège BIATSS** Sébastien GUINET

Avaient donné procuration :

Martine REGERT à Auréade HENRY / Isabelle MILHABET à Fanny VERKAMPT / Géraldine BOZEC à Quentin MEGRET / Karine EMSELLEM à Arnaud BARTOLOMEI

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote

Responsables Master : Diego MORENO

❖ **POUR LE COPIL**

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote – membres COPIL

Direction laboratoire : Marie LESCLINGAND / **Direction département :** Dennis FOX, Isabelle PIMOUGET-PEDARROS / **Autres membres :** Christophe CHARLIER, Isabella FERONI

Avaient donné procuration :

Barbara MEAZZI à Isabelle PIMOUGET-PEDARROS / Sandra PEREZ à Dennis FOX / Laurent FOURNIER à Fanny VERKAMPT / Céline BARRIOL (ou) Bruno DE CARA à Isabella FERONI

Equipe ODYSSEE

Myrina MEUNIER

Secrétariat de séance : Monique VERRIERE

MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS

Frédéric COUSTON, Benoît DEIJARD, Valérie DALL'O, Mathieu JEANNARD, Fayna AIT CHELLOUCHE, Johane GAUTHIER, Lucie BARGEL, Stéphane BOUISSOU, Elodie BRICHE, Jean-Luc PLO, Federica INFANTINO, Jules LEPOUTRE, Agnès JEANJEAN, Sandrine BONNARDIN, Lydie DUSSOL, Germain BUTAUD, Nicolas VIAUX, Jennifer BASTART, Silvia MARZAGALLI, Jacques ARASZKIEWIEZ, Fabrice DECOUPIGNY, Nassima KIRECHE, Aurélia FERRARIS, Lionel GOURICHON, Edith GALY, Jacques ARASZKIEWIEZ, Véronique MAGRI, Gilles FRIGOLI, Jennifer BASTART, Emmanuel TRIC, Franck BRILLET, Jean-Christophe MARTIN, Yannick RUMPALA, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Claudine BATAZZI, Serge QUILIO

ORDRE DU JOUR

1 - Institutionnel

- Approbation du PV du COSP du 4 décembre 2025 - (vote COSP)
- Approbation du PV du COSP du 30 janvier 2026 - (vote COSP)

2 - Gratification de stage master au sein de nos laboratoires

- Information sur le stage fléché COSTA RICA

3 - Bourses - votes COSP et COPIL

- Attribution des bourses d'excellence (M1) - (votes COSP et COPIL)
- Attribution des bourses de mobilité (M2) - (votes COSP et COPIL)

4 - Appel à candidature pour la commission ad hoc ODYSSEE

5 - Informations diverses

- Evaluations des dossiers de l'AAP post-doc IDEX
- Réouverture du contrat doctoral conjoint des EUR ODYSSEE et HEALTHY
- Rappel appel pour le Comité de suivi

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance à 9 heures 50.

1 - Institutionnel – Approbation des procès-verbaux

Le procès-verbal du COSP du 4 décembre 2025 est adopté à l'UNANIMITE

Le procès-verbal du COSP du 30 janvier 2026 est adopté à l'UNANIMITE

2 - AAP - Gratification de stage master au sein de nos laboratoires

Dans le cadre des appels à projets récurrents de l'EUR, celui consacré à un stage de master « environné » en laboratoire, incluant un séjour de recherche au Costa Rica, n'avait pas suscité de candidatures. Considérant qu'il s'agit d'une opportunité particulièrement intéressante pour les étudiants, la Direction de l'EUR a décidé de relancer cet appel directement auprès de la communauté étudiante (M1 et M2). La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 8 février 2026.

À l'issue de cet appel, l'EUR a reçu 4 candidatures.

Formation	Durée du stage	Candidat.e Encadrant	Projet
M1 GEOPRAD	2-3 mois	PELLETIER Zoé BOUISSOU Stéphane	Pratiques agricoles et touristiques, transitions socio-environnementales, durabilité. Livrables : cartes, compte-rendu d'entretiens, mémoire de M1
M1 AIR	3 mois	MOREAU Victor VIAUX Nicolas	Approche socio-environnementale et spatiale : impacts du changement climatique, caractérisation territoires, économie solidaire. Livrables : mémoire de M1, supports cartographiques, présentation orale
M1 ATI-SET	2 mois	ROTH Helena MEGRET Quentin	Socio-anthropologie et anthropologie des techniques : chaînes opératoires et économies locales du cacao, récits et parcours de vie des femmes de l'association Amecup. Livrables : rapport, diaporama, restitution orale
MI HMCM	3mois	AUNE Elsa BARTOLOMEI Arnaud	Démarche micro-historique sur questions socio-environnementales, migratoires et mémorielles de l'expérience des femmes d'Upala. Livrables : mémoire de M2 ? / article, blog, film

Mme Auréade HENRY a organisé des entretiens téléphoniques avec les candidats afin d'évaluer leur motivation, leur niveau d'espagnol, ainsi que d'apprécier leurs expériences dans des pays tropicaux et/ou en développement, leur projet, et de recueillir diverses informations pratiques.

Le bureau restreint de l'EUR ODYSSEE (composé par Mmes Fanny VERKAMPT et Auréade HENRY, MM. Julien ANDRIEU et Christian RINAUDO) s'est ensuite réuni le 12 février. M. Quentin MEGRET, en conflit d'intérêt, n'était pas présent. Deux candidats ont été sélectionnés et classés :

1. Elsa AUNE (CMMC)
2. Victor MOREAU (ESPACE)

On procède au vote :

⇒ **Un membre ne souhaite pas prendre part au vote**

Les membres du COSP valident à l'UNANIMITE des votants la candidature de Mme Elsa AUNE

Ce stage doit, en principe, s'articuler autour de l'acquisition d'un séchoir à cacao, projet porté conjointement par l'EUR et la Région Sud. Toutefois, sa mise en œuvre connaît un certain retard, en raison de la complexité de son montage financier liée notamment à son positionnement par rapport aux activités universitaires. Des échanges sont en cours avec la Direction juridique, et une demande de prolongation du délai d'obtention du financement a été adressée à la Région.

2 – Bourses d'excellence et de mobilité - SFRI

Mme Auréade HENRY présente également ce point. Elle rappelle l'organisation générale de ce dispositif, financé par les fonds SFRI. Deux appels à candidatures ont été lancés conjointement fin novembre 2025, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au 15 février 2026.

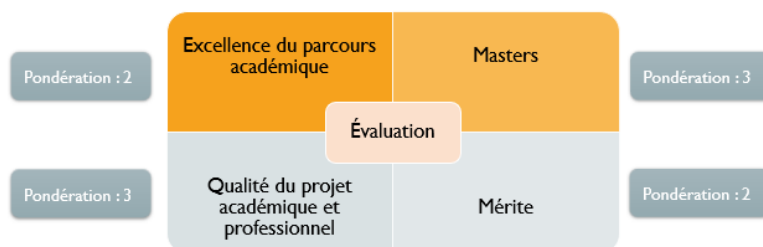
Pour l'examen des candidatures, une commission ad hoc, composée de Mmes Valérie DALL'O, Auréade HENRY, Fanny VERKAMPT et M. Frédéric COUSTON, sous la direction de M. Julien ANDRIEU, s'est réunie le 3 mars 2026 afin de proposer un classement aux membres du COSP et du COPIL.

Mme Auréade HENRY fait également part de la démission de Mme Valérie DALL'O de cette commission pour la rentrée prochaine. Un appel à volontaires sera donc lancé pour l'année universitaire 2026-2027 auprès des membres du COSP et du COPIL. Elle rappelle aux personnes susceptibles d'être intéressées que cette commission a pour mission d'évaluer les candidatures aux bourses d'excellence de M2 (à l'automne), de M1 ainsi que de mobilité M2 (au printemps). Elle peut également être amenée à se réunir dans le cadre d'appels à projets spécifiques (par exemple : contrat doctoral EUR HEALTHY-ODYSSEE). La commission veille à garantir la neutralité de l'évaluation, notamment par une répartition des dossiers tenant compte à la fois de la formation dont est issu le candidat et de la spécialité des membres. Chaque dossier est examiné par un seul évaluateur ; à titre indicatif, chacun évalue un dossier de mobilité et entre quatre et cinq dossiers d'excellence par niveau. Les dossiers soumis sont de format concis.

- **Attribution des bourses d'excellence (M1)**

À la suite de l'appel à candidatures lancé auprès des étudiants de Master 1 de l'EUR ODYSSEE, 19 dossiers ont été déposés. Les candidatures ont été examinées et classées par la commission ad hoc.

L'évaluation mise en place vise à apprécier l'excellence sous toutes ses formes, en accordant une importance équivalente aux critères quantitatifs (notes de L et de M1 S1) et aux critères qualitatifs (qualité du dossier et mérite du candidat).



* Critères quantitatifs en orange

* Critères plus qualitatifs en gris

* La pondération accordée à chacun des critères vise à équilibrer le poids des critères quantitatifs et qualitatifs dans l'évaluation globale des candidatures.

Alors que le nombre de candidatures est cette année sensiblement équivalent, le nombre de parcours représentés est en progression (12 en 2026 contre 9 en 2025). On constate néanmoins une forte disparité entre les taux de candidature des étudiants selon les parcours, allant de 6 % des effectifs pour certains à 30 % pour d'autres, soit un écart de un à cinq.

Le niveau des candidatures s'est révélé hétérogène : si certains dossiers sont de très bonne qualité, d'autres apparaissent plus faibles, sans correspondre nécessairement aux meilleurs éléments des promotions.

À l'issue de ses travaux, la commission a présenté puis soumis à la discussion des deux conseils de l'EUR une liste de candidats qu'elle estime pouvoir être récompensés :

Candidat.e			Inscrit.e en MASTER 1 2025/2026	Montant
NOM		Prénom	Mention / Parcours	
1	TRUCHOT	Léo	Ville et environnements urbains Pollution Atmosphérique, Changement Climatique, Impacts Sanitaires, Energies Renouvelables	3.000,00 €
2	ZINNI	Cécilia	Science Politique Migration Studies (MS)	3.000,00 €
3	UBALDI	Laura	Histoire, Civilisations et Patrimoine Archéologie, Histoire et Histoire des Images (AHHI)	3.000,00 €
4	MC COLLEY	Mary	Sciences Sociales Migration Studies (MS)	3.000,00 €
				12.000,00 €

Modalités de versement :

- Premier versement : début avril 2026
- Deuxième versement : mi-juillet 2026

La bourse sera suspendue en cas d'absence répétée et injustifiée de l'étudiant soit en cours, soit en travaux dirigés, soit aux examens. La bourse pourra être retirée en cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement.

M. Arnaud BARTOLOMEI demande si les responsables pédagogiques doivent apporter un soutien à la proposition des candidatures. Il lui est indiqué qu'un tel appui n'est pas requis, les étudiants étant encouragés à s'emparer du dispositif sans intermédiaire. Du reste, les RP n'étant pas dans la commission ad hoc, cela poserait la question des critères utilisés par les RP pour évaluer les

candidatures. Un risque de doublon dans les tâches des RP et de la commission ad hoc ne peut enfin pas être écarté.

- **Attribution des bourses de mobilité (M2)**

Ce dispositif est exclusivement destiné aux mobilités sortantes de niveau master.

À la suite de l'appel à candidatures lancé auprès des étudiants de Master 2 rattachés à l'EUR ODYSSEE, 6 dossiers ont été déposés. Une 7^{ème} candidature a été écartée, celle-ci ne comportant pas de convention de stage avec un organisme d'accueil aux États-Unis (condition obligatoire stipulée dans l'AAC) et s'apparentant davantage à un séjour d'observation et de collecte de données.

Pour rappel, la bourse ne peut excéder 1.000 € par mois, dans la limite d'un financement maximal de trois mois sur la durée totale du stage (par exemple : financement de trois mois pour un stage de cinq mois).

Les candidatures ont été examinées par la commission ad hoc. À l'issue de ses travaux, celle-ci a présenté puis soumis à la discussion des deux conseils de l'EUR une liste de candidats dont les projets de mobilité ont été jugés dignes d'être soutenus. Il en est ressorti la proposition suivante :

NOM Prénom	Mention Parcours	Durée du stage prévue	Lieu	Montant attribué
KOULBANIS Elia	Droit International et Droit Européen / Migration Studies	3 mois De juillet à septembre 2026	La Haye Pays-Bas	2 270,00 €
DUC Aleksandra	Science Politique / Migration Studies	3 mois Avril/mai à juin/juillet	Varsovie Pologne	2 300,00 €
PARK Chanhee	Science Politique / Migration Studies	4 mois Du 6 avril au 31 juillet 2026	Séoul Corée du Sud	2 800,00 €
FOUFA Selma	Sciences sociales / Migration Studies	3 mois Du 1er avril au 29 juin 2026	Hyogo Japon	3 000,00 €
SELIMOVIC' Luna	Sciences sociales / Migration Studies	6 mois Du 1er avril au 30 septembre 2026	Gênes Italie	3 000,00 €
THAZIN OO	Sciences sociales / Migration Studies	5 mois Du 1er avril au 31 août 2026	Chiang Mai Thaïlande	2 100,00 €
				15 470,00 €

Modalités de versement :

Les lauréats doivent impérativement avoir signé une convention de stage à l'étranger au préalable.

Deux versements pour les mobilités au-delà d'un mois :

- Le premier interviendra à l'arrivée dans l'organisme d'accueil (sur présentation d'un titre de transport et d'une attestation de présence),
- Le second à la moitié du séjour (sur présentation d'une attestation de présence).

- **Quelques remarques de la part des conseillers sur ces appels**

➤ **Au sujet de la bourse d'excellence M1**

Bien que la date de dépôt ait été fixée au 15 février 2026 (date des jurys du semestre), les candidats n'ont pas systématiquement été en mesure de transmettre leurs relevés de notes du premier semestre 2025. Il conviendra, à l'avenir, de les rassurer en précisant que l'EUR peut se charger de les obtenir directement auprès de la scolarité.

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée au respect des délais de transmission des notes du SWITCH, afin de ne pas compromettre le bon déroulement des délibérations de l'ensemble des parcours.

Pour la bourse d'Excellence, l'idée de présenter le nombre moyen de bourses attribuées est discutée et validée par les conseillers et conseillères. L'AAP sera modifié dans ce sens pour la prochaine édition.

➤ **Au sujet de la bourse de mobilité**

M. Quentin MEGRET regrette que l'étudiante du parcours ATIS-SET n'ait pas pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de sa mobilité aux États-Unis et s'interroge sur la possibilité de mettre en place un dispositif plus souple. L'hypothèse d'un stage en laboratoire assorti du financement d'une mission de mobilité à l'étranger, sur le modèle de la mobilité au Costa Rica, pourrait être une piste intéressante dont la faisabilité devra être vérifiée dans le cadre du SFRI.

Mme Myrina MEUNIER précise, par ailleurs, que les différentes enveloppes SFRI fléchées sont désormais fongibles. À titre d'exemple, l'enveloppe dédiée aux professeurs invités, jusqu'ici sous-utilisée au sein de l'ensemble des EUR, pourrait être redéployée vers d'autres actions, telles que les bourses de mobilité, tout en restant orientée vers des activités de recherche.

Une réflexion sur le calendrier de cet appel est sollicitée pour permettre aux candidats en mobilité, dans le cadre de leur stage professionnalisant, de candidater tout en n'empêchant pas celles et ceux désirant de faire un stage recherche de solliciter un financement quand leur calendrier est différent de celui de l'appel. Plusieurs options ont été discutées, dont certaines se traduiraient par le lancement de deux AAP distincts avec des calendriers différents, dont les conséquences doivent être étudiés dans le détail.

Enfin, dans une optique de simplification du circuit de signature des dossiers de candidature, Mme Auréade HENRY interroge la possibilité de se limiter à la seule signature du tuteur de stage, sans celle du responsable de formation. Les responsables de formation présents s'y déclarent défavorables, soulignant le risque d'une fragmentation des pratiques au sein des formations.

Les membres du COSP puis du COPIL sont appelé à voter sur les propositions présentées

La proposition des 4 lauréats pour la bourse d'EXCELLENCE est validée

(M. TRUCHOT, Mmes ZINNI, UBALDI, MC COLLEY)

à l'UNANIMITE par les membres du COSP

à l'UNANIMITE par les membres du COPIL

Les 6 propositions de financement des demandes de bourse de MOBILITE sont validées

(Mmes KOULBANIS, DUC, PARK, FOUFA, SELIMOVIC', THAZIN OO)

à l'UNANIMITE par les membres du COSP

à l'UNANIMITE par les membres du COPIL

4 - Appel à candidature pour la commission ad hoc ODYSSEE

À la suite de la démission de Mme Valérie DALL'O, évoquée précédemment, M. Julien ANDRIEU invite les membres du COSP et du COPIL à proposer leur candidature.

5 - Informations diverses

- **Evaluation des dossiers de l'AAP post-doc IDEX**

Mme Auréade HENRY fait part du lancement de l'évaluation des dossiers de l'AAP post-doc IDEX. Cette année 12 postes sont ouverts pour les 8 EUR. En moyenne l'EUR ODYSSEE se voit en attribuer 1 à 2 par an.

Mme Auréade HENRY rappelle que chaque dossier sera évalué par un rapporteur externe à UniCA et un interne, ce dernier étant choisi parmi les membres du COSP. La répartition des dossiers se fera le 25 mars et un retour est attendu le **27 avril au plus tard**. La grille d'évaluation fournie par l'IDEX porte sur 10 critères, notés de 1 (note minimale) à 5 (note maximale), lesquels permettent ensuite de donner une note sur 50 puis un classement global du dossier selon les trois catégories A (candidature à absolument considérer), B (candidature à discuter) et C (candidature à ne pas retenir).

Les résultats de l'année dernière concernant les post-doc IDEX ODYSSEE ont montré que seuls les candidats ayant une note égale ou supérieure à 46/50 avaient une chance d'être retenus. Or, les campagnes précédentes témoignent aussi du fait que les notes fluctuaient beaucoup entre disciplines, avec des écarts importants entre EUR. Au sein des évaluations faites sur les candidatures ODYSSEE, Mmes Auréade HENRY et Fanny VERKAMPT et M. Julien ANDRIEU ont pu relever une plus nette tendance par les évaluateurs et évaluatrices internes à ne pas avoir recours à la note maximale de 5 au profit de la note neutre de 3, et ce, même dans les cas où l'appréciation globale fournie par les collègues en conclusion correspondait à un « A ».

Afin d'éviter cette auto-censure de la part des EC et C des disciplines SHS, la Direction de l'EUR a opté pour la rédaction d'une notice qui a pour objectif d'aider à l'évaluation des dossiers dans un souci d'homogénéisation dans un contexte hautement compétitif et encourager à être moins critique.

L'objectif étant d'identifier les excellents et les très bons dossiers qui mériteraient un financement par l'IDEX, la Direction de l'EUR souhaite porter à l'attention des conseillers et conseillères du COSP qu'il est important de bien soutenir les dossiers qui le mériteront, afin que les dossiers d'ODYSSEE aient autant de chances d'être retenus que ceux issus des autres EUR.

Les évaluations remontées tant par les évaluateurs internes qu'externes serviront de base à un interclassement opéré par le bureau de l'EUR avant remontée à la commission IDEX. Les Directions d'EUR seront conviées à une réunion pour les résultats. L'EUR fera aussi un retour vers le COSP.

- **Réouverture du contrat doctoral conjoint des EUR ODYSSEE et HEALTHY**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT rappellent que les EUR HEALTHY et ODYSSEE ont lancé une initiative inédite de rapprochement scientifique à travers un appel à projets pour l'attribution d'un contrat doctoral. Par suite d'un premier lancement infructueux, les deux EUR ont relancé l'appel, avec une date limite de dépôt fixée au 8 mai 2026.

Cet appel vise à encourager l'émergence de projets à l'interface des thématiques portées par les deux EUR, favorisant ainsi des collaborations interdisciplinaires et innovantes. Le projet retenu fera l'objet d'un co-portage financier entre les deux EUR.

- **Rappel - Appel pour le Comité de suivi**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT rappellent également le renouvellement des membres du Comité de suivi, instance chargée de formuler des avis et des propositions relatives à la trajectoire et à la stratégie de l'EUR. Sa composition est la suivante :

- 3 représentants du monde socio-économique en lien avec l'EUR ;
- 3 personnalités choisies en raison de leurs compétences académiques.

Les six membres du Comité de suivi sont proposés par les membres du COSP, puis nommés par le ou la directeur-riche de l'EUR. La date limite de transmission des propositions de candidatures est fixée au 19 avril 2026.

- **Fréquence des instances**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT interrogent sur la fréquence des instances, au regard des agendas particulièrement chargés de chacun. Ils expriment la volonté de préserver ces instances comme des espaces privilégiés d'échanges et de prise de décision au service de la communauté, tout en veillant à ce qu'elles ne deviennent pas excessivement contraignantes.

À l'issue des discussions, il ressort que, pour certains points ciblés, des réunions informelles pourraient être organisées en visioconférence. Par ailleurs, il apparaît souhaitable de disposer d'un calendrier prévisionnel des instances communiqué suffisamment en amont, tout en conservant une certaine souplesse d'ajustement. En effet, la Direction de l'EUR ne dispose pas forcément d'un calendrier consolidé des différentes campagnes (ATER, EC, maquettes, MCC, etc.).

Enfin, il ressort majoritairement des échanges que les membres du COSP et du COPIL privilégieraient des séances plus denses plutôt qu'une multiplication des réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 11 heures.

Université Côte d'Azur
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE
Société et Environnement
Directeur
Julien ANDRIEU

